



VB/cf - Div n° 6294_04

Paris, le 8 avril 2025

PROGRAMME DE VEILLE 2025 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N°13 CONCERNANT VINCI

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2025 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



VINCI

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 17 AVRIL 2025

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 22 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10,3% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2025 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 23 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 23 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 22 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2025 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).



GOUVERNANCE

Composition du conseil d'administration de VINCI

Le conseil d'administration de VINCI comportera, à l'issue de l'assemblée générale 75% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Mandats		Comités			
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem	Strat
	Xavier Huillard	Président	Non-libre d'intérêts	100%	M	70	FR	19	2026	0	2				
<input checked="" type="checkbox"/>	Pierre Anjolras	Directeur Général	Non-libre d'intérêts	Nouveau	M	58	FR	Nouveau	2029	1	0				
<input checked="" type="checkbox"/>	Yannick Assouad	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	100%	F	65	FR	12	2029	0	1	M	P		
	Roberto Migliardi	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	65	FR	3	2026	0	1			M	
	Dominique Muller Joly- Pottuz	Représentant salariés actionnaires	Non-libre d'intérêts	100%	F	63	FR	6	2027	0	1		M		M
	Alan Saïd	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	58	FR	3	2026	0	1				M
	Benoit Bazin		Libre d'intérêts	100%	M	56	FR	5	2028	1	1		M		P
	Caroline Grégoire Sainte Marie		Libre d'intérêts	100%	F	67	FR	6	2027	0	3	M			
	Claude Laruelle		Libre d'intérêts	100%	M	57	FR	3	2026	0	1	M	M		
	Marie-Christine Lombard		Libre d'intérêts	100%	F	66	FR	11	2026	0	2		M	P	
	René Médori		Libre d'intérêts	100%	M	67	FR	7	2026	0	3	P		M	
	Annette Messemmer		Libre d'intérêts	87,5%	F	60	DE	2	2027	0	4				M
	Carlos Aguilar		Libre d'intérêts	100%	M	67	US	2	2027	0	1				M
<input checked="" type="checkbox"/>	Karla Bertocco Trindade		Libre d'intérêts	Nouveau	F	48	BR	Nouveau	2029	0	3				
<input checked="" type="checkbox"/>	Maria Victoria Zingoni		Libre d'intérêts	Nouveau	M	50	ES	Nouveau	2029	1	1				



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

